

Département de l'Isère
COMMUNE DE SAINT PIERRE DE CHARTREUSE
Mairie – 38380 Saint Pierre de Chartreuse
Téléphone : 04 76 88 60 18
Télécopie : 04 76 88 75 10
Email : accueil@saintpierredechartreuse.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
PROCES VERBAL**

SEANCE DU 15 Novembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le quinze novembre à 20 heures 30 le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de M. Stéphane GUSMEROLI, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 11

Nombre de conseillers représentés : 3

Nombre de conseillers absents : 4

Date de convocation : 9 Novembre 2021

PRESENTS : Mmes Cécile LASIO, Dominique CABROL, Fabienne BARRIS, Sylvie BRUN, Fabienne SAUGE-MOLLARET, MM Stéphane GUSMEROLI, Olivier JEANTET, Rudi LECAT, Guy BECLE BERLAND, Eric DAVIAUD, Bruno MONTAGNAT.

ABSENTS ET DEPOTS DE POUVOIR : Alain BIACHE (pouvoir à Guy BECLE BERLAND), Claire GARCIN-MARROU (pouvoir à Fabienne SAUGE-MOLLARET), Jeanne GERONDEAU (pouvoir à Dominique CABROL), Yves GUERPILLON

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Olivier JEANTET

Début du Conseil à 20H30

1. ACQUISITION D'UN VEHICULE MULTIFONCTIONS POUR LE TRANSPORT DE MATERIAUX ET LE DENEIGEMENT

RAPPORTEUR : RUDI LECAT

Dans le cadre de l'acquisition d'un véhicule multifonction affecté au transport de matériaux et au déneigement, la Commune a lancé une consultation le 8 Octobre 2021, pour une remise des offres fixée au 3 Novembre à 12h.

Cette consultation portait sur :

- Une solution de base avec véhicule neuf
- Une première variante avec un véhicule d'occasion récent de moins de 1 an, moins de 2 000km et moins de 300 heures avec garantie du neuf
- Une deuxième variante avec un véhicule d'occasion de moins de trois ans, moins de 20 000 km et moins de 800 heures avec garantie constructeur
- La fourniture d'une étrave

A l'issue de cette consultation, 1 seule candidature, l'entreprise Dauphiné Poids Lourds, est parvenue dans les délais, avec :

- Solution de base : Véhicule neuf, Unimog U323C version tracteur agricole T1B au prix de 215 500 € HT
- Variante n° 1 : Véhicule d'occasion récente Unimog U323C version tracteur agricole T1B (1 295 km, 95 heures) garantie 1 an au prix de 174 500 € HT
- Variante n°2 : Véhicule d'occasion Unimog U 323C version tracteur agricole T1B (7 295 km, 397 heures) garantie 6 mois au prix de 174 500 € HT

- Etrave transformable GM20 Sicométal, matériel neuf au prix de 15 000 € HT

Suite à l'analyse de ces offres, il est proposé au conseil municipal de retenir l'offre de l'entreprise Dauphiné Poids Lourds avec la variante n° 1 soit le véhicule d'occasion récente Unimog U323C version tracteur agricole T1B (1 295 km, 95 heures) garantie 1 an au prix de 174 500 € HT ainsi que la fourniture d'une étrave transformable GM20 Sicométal au prix de 15 000 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- décide de retenir l'offre de l'entreprise Dauphiné Poids Lourds pour la fourniture d'un véhicule d'occasion récente Unimog U323C version tracteur agricole T1B (1 295 km, 95 heures) garantie 1 an au prix de 174 500 € HT ainsi que la fourniture d'une étrave transformable GM20 Sicométal au prix de 15 000 € HT.
- autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires au marché de fournitures avec l'entreprise Dauphiné Poids Lourds.

Contre : 0

Pour : 14

Abstentions : 0

2. PROJET DE DIVERSIFICATION TOURISTIQUE POUR L'HIVER 2021-2022 – DEMANDES DE SUBVENTIONS
POUR LA PATINOIRE SYNTHETIQUE

RAPPORTEUR : CECILE LASIO

Considérant l'élaboration d'une feuille de route opérationnelle de projet touristique pour Saint Pierre de Chartreuse depuis le début d'année 2021, avec un positionnement touristique tendant à la diversification 4 saisons, Saint Pierre de Chartreuse entend aujourd'hui s'affirmer comme village-station de pleine nature au cœur de la Chartreuse.

Dans ce cadre, en accompagnement de l'évolution de la station de ski alpin actuellement mise en œuvre par la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse, la Commune souhaite s'engager dès cet hiver 2021/2022 dans un plan d'actions de diversification des activités :

- Acquisition d'une patinoire synthétique, son chalet et ses accessoires
- Création d'une station de ski de randonnée
- Développement de nouveaux parcours raquettes et sentiers multi-usages
- Aménagement d'espaces luges
- Amélioration de l'accueil et création d'espaces piétons et ludiques dans le cœur de Bourg
- Organisation d'animations et d'événements en partenariat avec les Associations locales
- Développement de l'offre de ski nordique

Ainsi, courant octobre, la Commune a lancé une consultation pour l'acquisition d'une patinoire synthétique et ses équipements annexes, en vue d'une installation sur le Plan de ville dès les vacances de Noël prochaines.

A l'issue de cette consultation, la meilleur offre technique et financière s'est avérée être celle de l'entreprise Synerglaçage, pour un montant de 52 877.44 € HT, pour cette patinoire et ses équipements.

Pour ce projet, il est proposé le plan de financement suivant :

Dépenses		Recettes	
Nature des dépenses	Montant € HT	Nature des recettes	Montant
Patinoire synthétique, rambardes, racks de stockage et montage	31 014,24 €	Région Auvergne Rhône Alpes (50 % / Plan montagne 2)	29 166.22
Chalet + équipement électrique et chauffage	4 959.00 €		
Matériel d'exploitation	15 954,20 €	Département Isère (30 % / CPAI)	17 499.73
Transport et manutention	950.00 €		
Plancher	5 455.00 €	Autofinancement	11 666.49
TOTAL	58 332.44 €	TOTAL	58 332.44 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Décide le lancement d'actions de diversification touristique à partir de l'année 2021 / 2022 tel que décrit ci-dessus, dans le cadre du positionnement de Saint Pierre comme « village-station de pleine nature au cœur de la Chartreuse »
- Décide l'acquisition de la patinoire synthétique, son chalet et ses équipements pour un montant de 52 877.44 € HT, auprès de l'entreprise Synerglaice
- Mandate M. le Maire pour déposer des demandes de subvention auprès du Département de l'Isère et de la Région Auvergne Rhône-Alpes pour cet investissement
- Mandate la 1^{ère} Adjointe au tourisme pour lancer une consultation pour la gestion de la patinoire synthétique sur le Plan de Ville cet hiver 2021/2022

Contre : 0

Pour : 14

Abstentions : 0

La séance est levée à 21H30